

## FOIRE AUX QUESTIONS

### **Q1. La Monnaie royale canadienne est-elle parvenue à établir le rapprochement total de l'or non comptabilisé?**

La Monnaie est parvenue à établir le rapprochement total de l'or utilisé dans le cadre de ses activités en 2008, une année record; ce faisant, elle a confirmé qu'il n'y a eu aucun vol d'or à la Monnaie.

Avec le concours d'experts indépendants, il a été constaté qu'en 2008, le processus d'affinage d'or de la Monnaie a nécessité un volume d'or plus élevé que la quantité estimée, bien que ce niveau respecte les normes de l'industrie. En outre, les résultats démontrent que la Monnaie disposait d'un volume d'or physique plus élevé qu'il a été estimé lors de la prise d'inventaire d'octobre 2008. Enfin, il a fallu ajuster certains écarts notés dans les mesures comptables et les transactions des périodes précédentes.

### **Q2. Qu'est-t-il arrivé à l'or que la Monnaie n'a pu comptabiliser en 2008?**

Les études conjointes de la Monnaie et d'experts indépendants réalisées au cours des derniers mois ont révélé deux choses. La première conclusion confirme qu'il n'y a eu aucun vol d'or à la Monnaie, tel qu'il a été confirmé par l'examen de la sécurité physique de la Monnaie (réalisé par le Groupe Banks et la GRC) et l'examen des systèmes informatiques (réalisé par Microsoft Services).

Les vérificateurs comptables et les experts en ingénierie retenus pour examiner de plus près les procédés d'affinage des métaux précieux employés à nos installations d'Ottawa (Groupe IBI) et les transactions comptables des périodes précédentes (Deloitte) ont été en mesure d'établir le rapprochement total de l'or physique de la Monnaie à la fin de 2008, ainsi que le volume réel d'or utilisé dans le cadre de ses activités.

L'examen des procédés d'affinage des métaux précieux employés en 2008 (une année record au cours de laquelle les ventes de produits en or ont surpassé de 250 % celles de 2007) a d'abord établi que la Monnaie a accumulé une plus grande quantité de sous-produits d'or (scories) découlant du procédé d'affinage et que les pertes en cours de traitement – un incontournable dans toute entreprise de fabrication – étaient plus élevées, tant à l'interne qu'à l'externe. Une partie des scories a dû être traitée ailleurs qu'à la Monnaie compte tenu des volumes importants enregistrés durant cette année record. Le Groupe IBI a conclu que la teneur en or des scories traitées à l'interne et à l'externe était plus élevée que celle estimée lors de la prise d'inventaire d'octobre 2008.

Deuxièmement, l'examen de Deloitte a révélé des écarts dans les méthodes comptables et les transactions des périodes précédentes, lesquels correspondaient au reste de l'or non comptabilisé.

Enfin, un programme audacieux comportant le nettoyage des matériaux du bâtiment et du matériel d'affinage de la Monnaie a également permis de récupérer un volume important d'or.

### **Q3. Quelles sont les répercussions financières sur les livres de la Monnaie pour 2008?**

Les états financiers de 2007 et 2008 ont été ajustés pour refléter les résultats de la Monnaie et ils ont été vérifiés par le vérificateur général du Canada. Les états financiers de 2008 confirment un bénéfice net record de l'ordre de 55,3 millions \$. De plus, les revenus de la Monnaie ont grimpé à 1,4 milliards \$ en 2008. Comparativement aux 632 millions \$ enregistrés l'année précédente, ceci représente une hausse de 120 %.

### **Q4. Que fait la Monnaie en ce qui a trait au versement des primes de rendement de 2008 qu'elle a retenu jusqu'à la fin de l'examen sur le rapprochement des métaux précieux?**

Le montant de la prime de rendement de 2008 versée aux employés syndiqués est déterminé dans les conventions collectives; dans le cas des employés non syndiqués, ce montant est défini dans les modalités d'emploi établies en fonction du marché industriel canadien. Maintenant que le rapprochement total des métaux est établi et que la Monnaie a enregistré un bénéfice net record supérieur aux prévisions, soit 55,3 millions \$, les employés ont reçu un versement complémentaire de leur prime de rendement correspondant à ce bénéfice net record, conformément aux règles établies.

La prime de rendement a été ajustée au besoin afin de tenir compte des responsabilités des cadres supérieurs relativement à cette situation et à d'autres questions.

### **Q5. La Monnaie a-t-elle surévalué ses résultats pour 2007? Si tel est le cas, la prime versée aux employés à ce moment était-elle erronée?**

Les conclusions du rapport de Deloitte révèlent une erreur dans les méthodes comptables des périodes précédentes; eût-elle été détectée à ce moment, le bénéfice net de la Monnaie aurait été moindre en 2007. Ainsi, nous recouvrons actuellement la prime de rendement versée en trop à près de 800 employés de la Monnaie pour cet exercice.

### **Q6. Combien les examens des experts indépendants ont-ils coûté aux contribuables?**

La Monnaie a consacré environ 1,3 million de dollars à ces examens, desquels ont été tirées plus de 150 recommandations qui aideront l'organisme à mettre en place un système de contrôle des métaux précieux hors pair dont il pourra profiter au fil des ans.

En tant que société d'État, nous sommes conscients des attentes élevées des Canadiens en ce qui a trait à nos responsabilités; nous avons donc accordé beaucoup d'importance à la question du rapprochement des métaux. Toutes les ressources nécessaires ont été déployées en vue de résoudre cette affaire dans les plus brefs délais.

**Q7. Au terme de cet exercice, quelles mesures ont été mises en œuvre par la Monnaie pour améliorer ses opérations?**

Les précieuses leçons que la Monnaie a tirées de sa collaboration avec des experts indépendants aux fins du rapprochement total de son inventaire de métaux précieux pour 2008 ont entraîné des améliorations notables qui permettront d'éviter qu'une telle situation se reproduise à l'avenir.

Parmi ces changements :

- embauche d'un contrôleur des métaux précieux à plein temps en mars 2008;
- fréquence accrue de la prise d'inventaire de métaux précieux (de deux à quatre fois l'an);
- prolongation du temps de préparation et ajout d'employés affectés à chaque prise d'inventaire des métaux précieux;
- révision annuelle des normes relatives aux pertes en cours de traitement.

La Monnaie a également apporté les améliorations suivantes à ses méthodes comptables :

- regroupement des procédés de rapprochement sous la direction des responsables principaux des finances;
- surveillance accrue de la direction dans le cas de transactions douteuses;
- amélioration de la validation interne et des tests associés aux inventaires physiques et au calcul du rapprochement;
- documentation et examen par la direction de tous les procédés de prise d'inventaire et de rapprochement.

Enfin, la Monnaie a formé un Comité directeur sur la réorganisation de l'affinerie, dirigé par le président de la Monnaie, afin de donner suite en temps opportun à toutes les recommandations issues des divers rapports.